

ROMS À LYON LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT ?

Cet été, à Lyon, plus de 550 Roms ont été évacués de leurs campements, sans solution de logement à la clef. Cela malgré les engagements du chef de l'État, lorsqu'il était candidat, d'y mettre un terme. La polémique a enflé à gauche, gâchant l'été de Jean-Marc Ayrault, qui a convoqué une réunion interministérielle d'urgence sur la situation des Roms. Alors quelles seront les solutions de la gauche pour le millier de Roms de l'agglomération lyonnaise, en majorité originaires de Roumanie et de Bulgarie ?

Depuis que François Hollande est à la tête de l'État, les expulsions de terrains occupés par des Roms et les reconduites à la frontière ont recommencé. Au même rythme que sous le mandat de Nicolas Sarkozy. Très vite, Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, a réaffirmé sa volonté d'évacuer les campements de Roms illicites disséminés en France. Lors d'une interview sur France info, il a déclaré : *"Aucun campement illicite ne peut être toléré. Le laissez-faire ne résout rien. Peut-on accepter aujourd'hui ces véritables bidonvilles qui se sont dressés dans nos banlieues, où des populations vivent dans une précarité insupportable ?"* Mais, à Bruxelles, le ton est monté d'un cran, et l'Union européenne a tenté de faire pression sur la France. Le 16 août, la France a été, de nouveau, placée "sous surveillance" par la Commission européenne quant aux conditions dans lesquelles sont traités les Roms, face au démantèlement de camps illicites de début août à Lille, Paris, Lyon ou Aix-en-Provence, et aux renvois par charters. La vice-présidente de la Commission européenne, Viviane Reding, a insisté auprès du gouvernement français pour que l'intégration des Roms devienne *"une réalité dès aujourd'hui"*.

"Où sont les promesses du candidat Hollande ?"

Du coup, afin de déminer le sujet explosif des Roms, Jean-Marc Ayrault a convoqué une réunion interministérielle en catastrophe le 22 août. Résultat, l'exécutif prévoit la suppression de la taxe payée par les employeurs à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) dans le cadre de l'embauche d'un Roumain ou d'un Bulgare, une hypothétique levée des mesures transitoires qui restreignent l'accès à l'em-

ploi des ressortissants roumains et bulgares, tout en soutenant les opérations d'évacuation des campements illicites. Un cadre ministériel de préparation et d'accompagnement des opérations d'évacuation devrait être donné aux préfets. Du côté des associations de soutien aux Roms, la colère est palpable. *"François Hollande nous avait promis qu'il n'y aurait plus d'expulsion sans relogement. Où sont ses promesses ? Et pourquoi n'avoir pas ordonné la levée totale des mesures transitoires ? Ça aurait été un engagement fort"*, s'empare Gilberte Renard, de l'association Classes, dont l'objectif est la scolarisation des enfants roms. Pour Jean-Philippe, un militant associatif lyonnais, ces priorités d'action n'ont *"aucun sens"* et ne sont que des *"effets d'annonce destinés à calmer l'opinion publique"*. *"L'Union européenne a demandé à la France de se mettre en conformité et d'arrêter les destructions de campements et les renvois en charter. Que répond la France ? Nous allons, dans un avenir proche, lever les mesures transitoires pour l'emploi... Cela n'a absolument rien à voir ! Et comment voulez-vous obtenir un emploi et le garder si vous êtes expulsé tous les trois mois ?"* fulmine-t-il.

Un tiers des expulsions ont eu lieu à Lyon

Cet été, près de 1 500 Roms ont été évacués à travers la France, dont 550 en moins de deux mois dans l'agglomération lyonnaise. Le squat de Bron-Parilly a été fermé le 8 juillet, et celui de la gare de Perrache évacué le lendemain par une cinquantaine de CRS. Début août, la police a investi les campements de Vaulx-en-Velin/la Rize, Villeurbanne/Salengro et Laurent-Bonnevay, ainsi que les squats de la rue Montesquieu dans le 7^e arrondissement de Lyon et de Vaise dans le 9^e. Au grand dam du milieu associatif, ces vagues d'expulsions n'ont pas été suivies de re-

logement. Les familles se sont vues contraintes d'errer dans les rues et de trouver refuge dans les jardins publics.

Quant aux reconduites à la frontière, elles n'ont jamais cessé. Le 9 août, deux charters ont décollé de l'aéroport Saint-Exupéry en direction de Bucarest, avec à leur bord 240 Roms. Affrétés par l'OFII, les avions renvoyaient dans leur pays les Roms bénéficiant de l'aide au retour (300 euros par adulte et 150 par enfant). Fin juin, 126 personnes avaient déjà été renvoyées vers la Roumanie par ce procédé.

"Des solutions alternatives"

Lors de la campagne présidentielle, François Hollande s'était pourtant engagé pour un changement de politique concernant les Roms. *"Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. (...) Une politique publique d'accompagnement vers le droit commun dans tous les domaines (social, scolaire, santé, travail) est nécessaire. (...) Les Roumains et Bulgares, quelle que soit leur origine, sont citoyens européens. Les mesures transitoires qui limitent encore leurs droits feront l'objet d'un examen objectif"*, déclarait le candidat à la présidentielle, le 27 mars, dans une lettre adressée à l'association Romeurope, qui milite pour l'arrêt des évacuations sans relogement, un moratoire sur les expulsions, l'accès au droit commun et la levée des mesures transitoires qui limitent l'accès au travail (voir encadré). Un peu plus tôt, le 12 février, devant les caméras de Canal+, François Hollande avait déjà annoncé vouloir fermer les squats insalubres et parler de solutions de remplacement. Il évoquait également des camps *"qui puissent être de notre propre dé-*



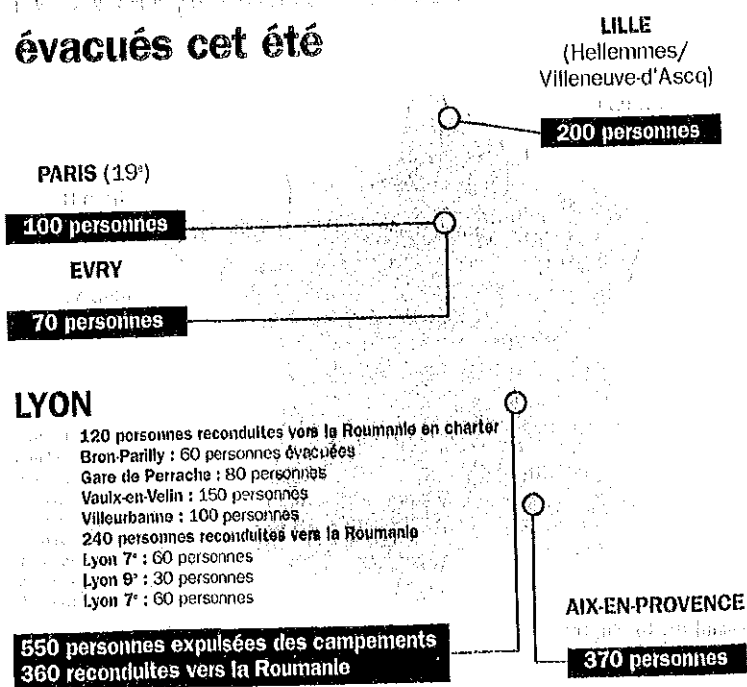
© Mediz - Fabrice Courain

Expulsion du camp de Perrache, le 9 juillet dernier

Freins d'accès à l'emploi

À Lyon, la majorité des Roms viennent de Roumanie et de Bulgarie, deux pays membres de l'Union européenne depuis 2007. La libre circulation des biens et des personnes mais aussi des travailleurs s'inscrit comme l'un des principes fondamentaux de l'UE. Mais la France, tout comme neuf autres États, applique des restrictions à l'égard des travailleurs de ces deux pays. Cette dérogation temporaire, qui dure depuis cinq ans, prendra fin le 1^{er} janvier 2014. Les ressortissants de Roumanie et de Bulgarie n'ont pour l'instant accès qu'à une liste de 150 métiers ouverts, considérés comme étant "en tension" donc qualifiés. Par ailleurs, pour occuper un emploi salarié, les étrangers ressortissants de ces pays doivent demander une autorisation de travail et solliciter un titre de séjour auprès de la préfecture. De leur côté, les employeurs qui souhaiteraient faire travailler un Roumain ou un Bulgare doivent s'acquitter d'une taxe fixée à 50 % du salaire versé au travailleur, dans la limite de 2,5 Smic. Le chef d'entreprise doit également fournir la preuve de sa recherche infructueuse de candidats sur le marché du travail en France. Mais ces mesures seront peut-être obsolètes dans les mois à venir. Le gouvernement Ayrault a en effet décidé, le 22 août, de supprimer la taxe acquittée par l'employeur, d'élargir la liste des métiers ouverts aux ressortissants roumains et bulgares, et de réfléchir à la levée anticipée de ces mesures transitoires, en concertation avec la Roumanie et la Bulgarie.

Les Roms évacués cet été





Le camp de la Rize, à Vaulx-en-Velin, a été évacué le 6 août.



Dans le parc de la Feysine, à Villeurbanne.

cision". Interrogé sur le détail de ces projets, le ministère de l'Intérieur n'a pas souhaité répondre à nos questions.

L'association Romeurope a pourtant interpellé le Premier ministre Jean-Marc Ayrault à plusieurs reprises "sur la situation inchangée des Roms migrants présents en France [où] aujourd'hui encore, dans de nombreuses villes, les évacuations des lieux de vie continuent sans solutions alternatives et au mépris du droit inconditionnel à l'hébergement".

"Les pressions policières sont les mêmes"

Sur le terrain, la plupart des membres des associations proches des Roms ne voient aucun changement notable depuis trois mois. Les expulsions auraient même pris une ampleur particulière cette année. La position du Grand Lyon – et de Gérard Collomb –, quant à elle, ne bouge pas d'un iota. "Quand on constate une occupation illicite d'un terrain, on demande obligatoirement une procédure d'expulsion. Ça a toujours été notre politique", nous assure-t-on à la communauté d'agglomération – qui a été à l'origine de l'expulsion des sites de Perrache, de la rue Montesquieu et de Vaulx-en-Velin. Gilberte Renard, de l'association Classes, est catégorique : "Pour l'instant, rien n'a changé. Les pressions policières sont les mêmes, et les expulsions ont été menées tambour battant. On pensait qu'un gouvernement socialiste serait plus clément... regrette-t-elle. Et concernant les aides au retour volontaire en charter, qui s'apparentent à des expulsions, pourquoi ont-elles encore lieu ? Elles ne servent à rien, car les gens reviennent systématiquement, et elles coûtent cher ! Je pensais que cela aussi cesserait." D'après l'OFPI, qui a pour mission notamment de gérer ces retours, aucune instruction nouvelle n'est venue remettre en question cette politique, mise en place sous le mandat précédent. Manuel Valls s'est d'ailleurs clairement exprimé, dans les colonnes du *Monde*, sur le chiffre stable de 30 000 régularisations par an, soit le même nombre que sous le gouvernement Fillon.

"Les Roms seront en 2014 des citoyens européens comme les autres"

Si Jean-François Carenco, le préfet du Rhône, a signé des autorisations afin de déloger près de 550 Roms sans solution de relogement, il est également à l'origine d'une initiative originale. À contre-courant, il a régularisé 95 Roms en avril dernier. Un projet pilote, quasi unique en France, a été mis en place par la préfecture : *Andatu* ("pour toi" en langue romani). Les familles concernées, qui squattaient sur un terrain à Oullins et dans les sous-sols d'une église de Gerland, se sont vu délivrer des titres de séjour leur per-

L'exclusion des Roms continue en Europe

Au sein de l'Union européenne, 40 % des Roms vivent dans un ménage dont un membre s'est privé de manger au moins un jour au cours du mois écoulé, faute de moyens. C'est le constat que font l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans un rapport publié le 24 mai, qui met en lumière les discriminations et l'antitsiganisme qui persistent à l'encontre des Roms. Deux enquêtes ont été menées à travers onze pays membres. Selon le rapport, la situation de cette communauté dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du logement et de la santé est en moyenne moins bonne que celle des non-Roms vivant à proximité. 15 % des jeunes Roms adultes interrogés ont achevé un enseignement secondaire supérieur, général ou professionnel, contre plus de 70 % de la population majoritaire vivant dans un environnement proche. Et moins de 30 % des Roms ont un emploi salarié.

mettant de travailler. Ils bénéficient d'un programme d'insertion de deux ans, financé par le Fonds social européen (FSE) à hauteur de 250 000 euros et par l'État pour 90 000 euros. Ce programme leur donne accès à des logements, des cours de français, un accompagnement professionnel, la scolarisation des enfants et aux prestations sociales. Selon l'association Forum Réfugiés, qui gère le projet, huit contrats de travail ont déjà été signés, dans le bâtiment, la sécurité, les services et la couture.

Interrogé sur ses motivations lors d'une conférence de presse, le préfet a souligné que "les Roms seront en 2014 des citoyens européens comme les autres". À ce titre, il a dit vouloir préparer d'ici là leur intégration. Le préfet a également précisé que, si des Roms sortaient par le haut du programme d'intégration lyonnais – avec un logement et un contrat de travail –, il en ferait entrer autant de nouveaux.

"Ce programme fait des envieux"

Décrié par les associations membres de Collectif Roms, ce projet pilote suscite pourtant un espoir dans la communauté rom lyonnaise. "Pourquoi la préfecture a-t-elle choisi de régulariser ce 95 Roms en particulier ? Sur quels critères objectifs ? Et les 800 autres ?" s'interroge Claude Massault, de la Ligue des droits de l'homme, qui me en avant les pressions exercées par l'église et le promoteur immobilier qui accueillait les Roms pendant l'hiver 2011-2012. "Comment expliquer à des Roms qui sont à Lyon depuis dix ans, qu'ils ne font pas partie du programme, alors que certains étaient là depuis six mois ?" "D'une certaine façon, ce programme fait des envieux, c'est sûr. Beaucoup de personnes sont venues nous voir ou nous ont appelés pour en faire partie, avoue Guylène Constable, conseillère en insertion professionnelle pour l'opération *Andatu*. Mais on ne peut pas accepter tout le monde ; l'équipe et les fonds alloués seraient insuffisants."

Pour Sylvie Guillaume, députée européenne (PS), ce programme reste du domaine de l'expérimentation. Le problème de l'intégration des Roms à Lyon, qui perdure depuis 1994, devra être réglé au niveau européen. D'autant qu'il n'est pas spécifique à Lyon. "Si ces familles préfèrent revenir dans nos agglomérations et survivre dans des campements insalubres, au mieux de mendicité, plutôt que de vivre en Roumanie, on peut aisément imaginer l'immense responsabilité des pouvoirs publics des pays d'origine pour qu'ils permettent aux

Roms d'être enfin des citoyens à part entière dans leur propre pays. Une approche au niveau de l'Union européenne doit être mise en place avec des financements et des actions précises afin d'agir avec les États membres. Une insertion durable des Roms ne verra le jour que si les responsabilités sont assumées à trois niveaux : par les pays d'origine, par l'Union européenne et par les pays d'accueil", explique la députée. Depuis 2011, la Commission européenne a proposé un cadre européen de stratégies nationales d'intégration des

Roms, avec des objectifs en matière d'éducation de logement, d'emploi et de santé. Une enveloppe, le Fonds de solidarité européen, a même été allouée pour chaque pays membre. Alors qu'attendent les vingt-sept pour la dépenser ? Du côté de la France, qui a signé l'accord fin 2011 force est de constater que les politiques en faveur de l'intégration tardent à se mettre en place.

EMMANUELLE SAUTO

10 PIERRE-ANTOINE PLOQUIN

Simonea et son mari

La préfecture du Rhône a lancé un programme de régularisation pour 95 Roms des campements de Gerland et d'Oullins.



Simonea, 32 ans, régularisée

Dispositif exceptionnel, le programme "Andatu" soutient 95 Roms, issus de deux squats lyonnais, dans leur parcours d'insertion. Simonea et sa famille en ont bénéficié.

« Avec mon mari et mes enfants, nous avons notre titre de séjour depuis le 28 mars 2012, pour un an. C'est beau ! C'est une chance pour moi et ma famille ! » témoigne Simonea, une jeune femme rom de 32 ans, originaire de Craiova en Roumanie, arrivée sur le sol français en 2009 avec son mari et ses quatre enfants. Pendant trois ans, ils passent de squats en campements insalubres, subissent des expulsions et atterrissent, fin 2011, sur un parking de Gerland. Le père Matthieu Thouvenot, curé de l'église du quartier, rend fréquemment visite aux familles et leur apporte des couvertures, puis les recueille dans les sous-sols de son église. Pendant l'hiver, le curé prend contact avec la préfecture et demande des solutions. Dès le mois de janvier, le programme de régularisation de la préfecture est lancé pour 95 Roms des campements de Gerland et d'Oullins. Unique en France, ce dispositif a pour but l'insertion professionnelle de 41 adultes et la scolarisation des mineurs. Très vite, 340 000 euros sont débloqués par le Fonds social européen (FSE) et l'État. Forum Réfugiés crée alors une cel-

lule spéciale de quatre personnes, "Andatu", qui prend en charge l'ensemble des projets : les cours de français, le montage des formations, l'accompagnement à l'emploi et l'accès au logement. Sésame indispensable de l'accès libre au marché du travail et aux droits sociaux, les titres de séjour sont délivrés à tous. "On ne fait qu'avancer l'échéance de 2014, date où les Roumains et les Bulgares seront des citoyens européens comme les autres. On les aide dans leur parcours d'insertion et à se "normaliser", remarque Jean-François Ploquin, directeur de Forum Réfugiés. Aujourd'hui, les cours de français langue étrangère sont programmés à raison de 4 heures par semaine pour les adultes et les jeunes de 16 à 18 ans. Tous les enfants sont scolarisés. L'accès au logement social se fait petit à petit, depuis le mois de juillet. Simonea et sa famille ont quitté l'église de Gerland début juillet pour un foyer, en attendant un appartement. "On entend souvent dire que notre projet n'est pas viable. Pourtant, on y croit", affirme Delphine Morinière, chargée de la formation français langue étrangère à Forum Réfugiés. "Huit contrats de travail ont été signés. C'est une preuve de la volonté d'insertion et de la motivation de ces gens. Notre objectif est que ce programme se pérennise", précise-t-elle, le dispositif étant prévu pour deux ans. E

Roumanie : 60 familles raccordées à l'électricité

490 000 euros, c'est le budget qu'a alloué le Grand Lyon au développement local de la commune de Tinca, en Roumanie, en novembre 2011. L'objectif de la mission ? Améliorer les conditions de vie des populations roms en raccordant les baraquements à l'électricité et en construisant des bains-douches. "On s'est rendu compte que des mouvements pendulaires existaient entre la province de Bihor, où est situé Tinca, et Lyon. Le Grand Lyon a voulu agir en faveur des Roms. Cela ne va pas régler le problème, mais c'est une petite contribution", explique Simon Virlogeux, de Villes en transition, l'association qui gère le projet de coopération décentralisée. Depuis neuf mois, les travaux ont avancé et 60 familles sont déjà raccordées au réseau électrique. Début septembre, la construction des bains-douches débutera, avec un espace de douches, des toilettes, une lingerie, une garderie et un local d'accompagnement social. Le bâtiment public, de 300 mètres carrés, permettra aux adultes et aux enfants d'avoir accès à l'eau potable. Pour l'instant, l'opération est un succès. Le conseil municipal de Tinca accueille favorablement ces nouveaux projets, même si la question des Roms reste encore très sensible. "En Roumanie, il n'y a pas de politique d'insertion. Le Gouvernement se soucie de la problématique rom depuis trois ans. Mais rien ne bouge encore. Ces populations sont toujours victimes d'un racisme fort", conclut Simon Virlogeux.